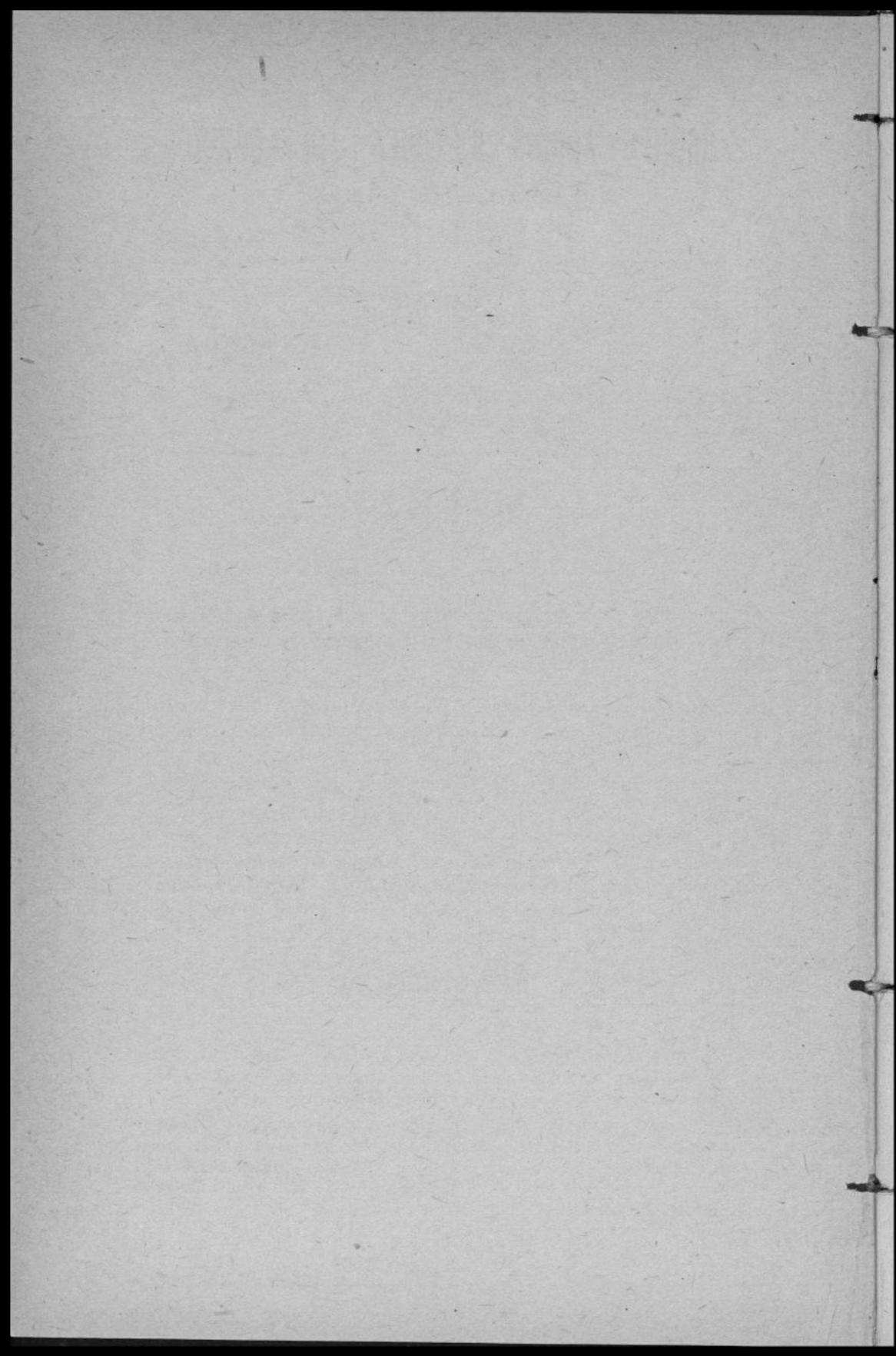


1938 — n° 5

folklore

aude



GROUPE AUDOIS D'ÉTUDES FOLKLORIQUES

FOLKLORE - AUDE

REVUE MENSUELLE

JUILLET 1938

SOMMAIRE

Milhet, Conte Populaire.....	L. A. et R. N.
Les feux de joie dans l'Aude.....	Henri Féraud
Notes Folkloriques « La Bucu »	L. Alibert.
Folklore Préhistorique de l'Aude	P. M. Sire.

MILHET

CONTE POPULAIRE

recueilli par M. Guy DURAND, d'Aragon (Aude)
de la bouche de M^{me} N... J... âgée de 77 ans.

Autres-cops, al temps que les loups èroun encaro costo les vilatges, nasquèt un drolle qu'en venent vièl demourèt toujours pichou coumo al prumiè joun. Coumo èro pas pus gros qu'un gra de mil, sous parents l'apelèroun Milhet.

Avio unis detz ans quand, un dijous qu'anavo pas a l'escolo, sa maire le mandet pourta le dinna a soun paire que lauravo lenc foro le vilatge. Milhet prenguèt le pichou paniè ount ero le dinna e se metèt en cami. Le

TRADUCTION

Autrefois, au temps où les loups venaient encore tout près des villages, naquit un enfant qui ne grandit point avec les ans mais demeura toujours petit comme au premier jour.

Comme il n'était pas plus gros qu'un grain de mil ses parents l'appelèrent Millet. Il pouvait avoir dix ans quand, un jeudi qu'il n'allait pas à l'école, sa mère l'envoya porter le dîner à son père qui labourait loin, hors du village. Millet prit le petit panier où était le dîner et se mit en chemin. L'enfant était si

drollè èro taloment menut que le paniè semblavo marchà tout soul, mès les que couneishion Milhet se'n estabousieroun pas e le daishèroun courre.

Quand arribèt al camp, Milhet balhèt le paniè a soun paire que dejunhièt les bioùs e s'asseguèt joust un albre per manja. Tout d'un cop, se metèt a plaure e l'home diguèt a sou filh: « Vai-te amagà joust aquelo felho de caulet, pichou ». Le drollè escoutèt e se metèt a l'abric. Pendant aquel temps, le bioù qu'avio talent s'aprouchet dal caulet e le mangèt. Milhet amé el, es pla entendul. Le paure agèt uno pôu tarriblo e per que las dents l'esclafèssoun pas, demouret sans boutja juscós qu'arribèt dins le ventre tout negre e freg de la bestio.

Le lauraire, quand agèt acabat le dinna, rejunhiet sous bioùs e cerquèt Milhet per i tournà le paniè. Le cerquet jouts le caulet, le caulet i ero pas pus ; le cerquet joust l'albre, le trapèt pas. Alavetz, coumo crenhisio que quicon i shouesse arribat, le cridèt pendant dous cops : « Milhet ! Milhet ! E a la fi sou fil que l'avio ausit respoundèt : Soun dins le ventre dal biou Liauret. » Que faire ? que faire ? s'apensèt l'ome. Farei tua le biou e, sul cop, plourent, menet soun atelatge al vilatge e le fasquet sagna pel bouchè i proumetent touto la car amai la pèl se Milhet sourtissio viu.

menu que le panier semblait marcher tout seul mais ceux qui connaissaient Millet, sans s'étonner, le laissèrent courir.

Arrivé au champ, Millet donna le panier à son père qui détela les bœufs et s'assit sous un arbre pour diner. Tout d'un coup, il se mit à pleuvoir et l'homme dit à son fils : Va te mettre à l'abri sous cette feuille de chou. L'enfant obéit et se cacha sous la feuille; Pendant ce temps le bœuf qui avait faim s'approcha du chou et le mangea. Millet était dedans, bien entendu. Le pauvre eut une peur épouvantable et pour que les dents de la bête ne le broyassent pas, il demeura immobile jusqu'à ce qu'il fut arrivé dans le ventre noir et froid de la bête. Le laboureur quand il eut achevé de diner remit ses bœufs sous le joug et chercha Millet partout pour lui rendre le panier. Il le chercha sous le chou le chou n'y était plus, il le chercha sous l'arbre mais en vain. Alors craignant qu'il ne lui fût arrivé quelque chose, il l'appela par deux fois : « Millet, Millet ! Et à la fin son fils qui l'avait entendu, répondit : « Je suis dans le ventre du bœuf Liauret » Que faire ? Que faire ? pensait l'homme en lui-même. Je ferai tuer le bœuf; et aussitôt, en pleurant, il mena son attelage au village pour faire saigner le bœuf qui avait avalé Millet. Il promit au boucher toute la viande avec la peau

Le bouchè acceptèt e apeï le repaish le biou fousquet tuat, estripat. Meteroun la pèl d'un coustat, la car d'un autre, las tripas dins un paniè, mès Milhet sourtièt pas brico. Soun paire, sa maire, sous amics, toutis ploureuroun, crideroun, cerquèroun tout le jour, mès le trapèroun pas. Ça que la, uno vielho menino que demouravo lenc dins uno borio e qu'èro vengudo a las prouvesius, croumpèt le panièrat de tripas, le metèt sul cap, pla cunhat sus un couissi e se n' Janet. Quand arribet al sounze dal vilatge a bouco de neit, entendet uno voutz rudo que semblavo veni dal paniè qu'i cridavo : « Troto, troto, vieilho, que se fa tard ; troto, troto, vieilho que se fa tard ». Pleno de pou la menino courriguèt tant que pousquèt, mès quand arribèt en faço d'un bosc pla triste ount, s'ausissio le bramadis das loups, la voutz se fasquet entendre pus fort encaro. La vieilho dins sa pou jetèt las tripas sul cami en cridant : « Al diable aqueles tripas e l'esprit que i es dedins ». Les lops attirats pel fumet de la car fresco sourtièroun leù dal bosc e se despachèroun de chapà tout aquel panierat de tripalhos. Un d'aquelis loups, quand ajèt manjat sa part, sé n' Janet cap al rec per beure un cop darrè aquel repaish. Tout d'un cop, ausis : « Loup, loup, marchò, loup ; loup, loup, marchò,

si Millet sortait vivant; le boucher accepta et après le repas, le bœuf fut tué, étripé. On mit la peau d'un côté, la chair d'un autre, les tripes dans un panier. Mais Millet ne sortait toujours pas. Son père, sa mère, ses amis, tous se mirent à pleurer, à crier; ils cherchèrent tout le jour mais ils ne le trouvèrent pas. Cependant, une vieille grand-mère qui demeurait au loin dans une ferme et qui était venue faire ses provisions, acheta le panier de tripes le mit sur la tête, bien posé sur un coussinet, et s'en alla. Quand elle fut arrivée au fond du village, — il était déjà nuit — elle entendit une voix rude qui semblait venir du panier et qui lui criait : « Trotte, trotte, vieille, qu'il se fait tard. Trotte trotte, vieille, qu'il se fait tard ». Pleine de peur, la vieille femme se mit à courir tant qu'elle put, mais quand elle fut arrivée en face d'un bois fort triste où l'on entendait hurler les loups, la voix se fit entendre, encore plus forte. Saisie de terreur, elle jeta alors les tripes sur le chemin en criant : « Au diable, ces tripes et l'esprit qui est dedans ». Les loups, attirés par l'odeur de la chair fraîche sortirent bientôt du bois et se hâtèrent de dévorer tout le panier de tripaille. Un de ces loups, après avoir mangé sa part, s'en alla droit au ruisseau pour boire un bon coup après le repas qu'il venait de faire. Soudain il entend : « Loup, loup, marche, loup; loup, loup, marche, loup; et cette

loup », e aquelo voutz que s'arrestavo pas jamai. Ero Milhet que dins soun ventre fajo aquel trabâl.

Le loup, inquiet, se despachavo tant que pouidio per fugi aquel esprit que fajo qu'un sou, quand vegèt un pastre que dintravo cap al vilatge. Courriguet a-n-el e i diguet : « Ensenho-me quicon per fa parti ço que ei dins le ventre que m'eissourdo, se me ba vos pas dire,, te manjarei, tu e tas fedos ». Le pastre, pla empantenat qu'èro, sabio pas qu'à dire, mès la pou i fasquet dejunhi sous pots. « Te voli dire quicon que se te garris pas, moun amic loup, serei mort sans poudier tourna jouà de ma flabuto; mounto sus aquel garric que veses alà, prego deùs e sauto sans boutja. Quand toumbaras veiràs l'esprit parti de ta bouco ». Taleu ajèt ausit aquo, le loup correguèt al garric, i mountet, e, sus la darnièro branco, preguet Dius. Enfans, tampant les èls, se daishet enana. Toumbet ta fort sus un calhau que s'englandet soun cap e sous osses fousqueroun esclafats e soun ventre se dourbisquet amb un pet tarrible e daishèt escapa Milhet tout viu que sulcop se'n anèt a l'oustal counta ço que i ero arribat.

voix ne s'arrêtait jamais. C'était Millet qui faisait tout ce beau travail dans son ventre.

Le loup, inquiet, se dépêchait tant qu'il pouvait pour fuir cet esprit qui répétait toujours la même musique, quand il vit un pâtre qui rentrait au village, il courut à lui et lui dit : « Enseigne-moi quelque chose pour faire partir ce que j'ai dans le ventre qui m'assourdit. Si tu ne veux pas me dire le remède, je te mangerai toi et tes brebis ». Le pâtre, bien embarrassé, ne savait que dire. Mais la peur lui fit desserrer les lèvres. Je vais te dire un remède qui te guérira ou je veux mourir mon ami Loup sans avoir pu jouer à nouveau de ma flûte. Monte sur ce chêne que tu vois là-bas, prie Dieu et laisse toi tomber sans remuer les membres. Quand tu tomberas, tu verras l'esprit sortir de ta bouche. Dès qu'il eut entendu tout cela, le loup courut vers le chêne, y grimpa et sur la dernière branche, il fit sa prière à Dieu. Enfin, il ferma les yeux et se laissa aller. Il heurta si fort un rocher qu'il s'y déchira tout. Sa tête, ses os furent brisés, son ventre s'ouvrit avec un bruit terrible et laissa échapper Millet, bien vivant, qui aussitôt s'en alla à la maison raconter tout ce qui lui était arrivé.

(*texte établi par L. A. et traduit par R. N.*)

Les feux de joie dans l'Aude

Sur l'origine des feux de joie dans l'Aude, nous ne possédons aucun renseignement précis. Il semble que cette coutume a des origines très lointaines. Selon Monsieur Pébernard (1) l'usage des feux remonte à la plus haute antiquité : avant même l'apparition du christianisme. On connaît l'hypothèse selon laquelle la religion catholique aurait détourné, à son profit, des coutumes indéracinables. Le feu, primitivement symbole de fécondité serait ainsi devenu un signe de réjouissance en l'honneur de la naissance de Saint Jean-Baptiste. C'est du moins, ce dont témoigne la chanson suivante :

*Pertout l'on fa, grand Percoursou
a l'Oounou de Vostro naissenço
coum' a predit nostre Senhou
lou gran foc de rejouissenço.*

Quoiqu'il en soit, l'habitude d'allumer des feux la veille de la Saint-Jean, dans les villes et villages de l'Aude est très répandue dès le Moyen-Age.

L'emplacement des feux varie selon les contrées. On choisit, semble-t-il à dessein, un tertre ou une éminence. A Conques sur le « *Pech Estardié* », à Caunes sur le plateau de Terralbe, à Pradelles sur le Pic de Nore d'énormes buchers emportent dans la nuit avec leurs flammes la ferveur naïve des paysans. Dans les villes la cérémonie se déroule devant les églises et l'on peut encore voir, sur la place de l'Eglise à la Cité de Carcassonne, palpiter le feu de Saint-Jean.

Les fêtes de la Saint-Jean sont toujours annoncées solennellement. Au Moyen-Age à Conques, le crieur public — *encantaire* — annonce la fête à son de trompe; les consuls, dans une proclamation affichée sur les murs de la ville, invitent la population à célébrer la Saint-Jean selon la coutume et recommandent d'apporter tous les soins nécessaires à l'érection du bucher et à l'allumage des feux :

« *A l'Oounou de San Jan, nautrés pregan leş segaires, les dalhaïres e toutis les councaïres a veni enco'l Pech Estardié, fa un grand foc de rejouissenço..* »

Les Cossouls. (1).

Un de nos compatriotes, Monsieur Saillan, cafetier à Carcassonne, m'a aimablement raconté les faits suivants : Autrefois.

(1) Pébernard. Communication à la Société des Arts et Sciences. — Bulletin 1907.

(1) Coutumes de Conques, 1820.

de nombreux moissonneurs, venus d'Espagne, se répandaient dans toute notre région, à l'époque de la Saint-Jean. Ils venaient participer, comme ouvriers agricoles, à la récolte des blés.

La veille de la Saint-Jean, au moment d'allumer le feu, l'un d'entre eux appelait ses camarades à participer à la fête en soufflant dans une trompe bizarre : *le cagarot*. Cette trompe était constituée par une espèce d'escargot de mer troué et produisait un son aigu qu'on entendait de très loin.

Pour édifier le bucher, on fait appel à toute la population et la fourniture des matériaux est même en certains endroits codifiée. Voici ce que nous dit à ce sujet Monsieur Pébernard : « Dans quelques localités le bail à ferme du four banal imposait au preneur l'obligation de fournir une quantité de bois déterminée pour l'allumage des feux. Il devait donner à Caunes « *Uno carrado de boïssos o bartassés le jorn de San Jan per le foc de la Terralba* » ; à Conques : « *Dos carrados de frayssé e garroulho* » ; à Roquefère : « *Uno carrado de castagné* » ; à Villardonel : « *Uno carrado de failhero e de broussayllos* » ; aux Martyrs : « *Uno carrado de brugo ambe de xinesto*. »

Parfois on assiste à des scènes pittoresques. Dans le Cabardés le terrain est abrupt et escarpé. On transportait à dos d'âne les fagots qui servaient à allumer le feu. La procession accompagnait les bêtes. Les conducteurs d'ânes dit la chronique, prenaient un malin plaisir, par leurs cris, à faire dévier l'âne du voisin. Les pauvres bêtes ne savaient où donner de la tête et souvent l'une d'elles glissait dans quelque petit précipice aux applaudissements de l'assistance.

Le rituel qui entoure l'allumage des feux est souvent minutieusement indiqué. Voici par exemple, dans un document inédit que Monsieur Alaux a bien voulu nous transmettre, les usages d'une société, dite « Société de la Concorde et de la Bienfaisance », dont le siège était à Carcassonne sous Charles X et Louis Philippe. Nous transcrivons textuellement le règlement concernant le feu de Saint-Jean.

« ART. 28. — Vêpres finies, la société se rendra dans le lieu de ses séances dans le même ordre qu'elle est sortie et prendra l'heure que Monsieur le Président jugera convenable pour se rendre au feu de joie. »

« ART. 29. — Il y aura un piquet de 25 hommes, deux sous-officiers, quatre caporaux, un tambour, commandés par un officier pour maintenir le bon ordre et accompagner Monsieur le Président et le cortège au jeu de joie. »

« ART. 30. — A huit heures précises du soir, deux coups de canon seront tirés pour annoncer à la troupe et à tous nos frères de se rendre à la salle de réunion. Monsieur le Commandant fera placer deux sentinelles au jeu de joie, afin que personne ne se permette de mettre le feu, avant l'arrivée de Monsieur le Président. »

« ART. 32. — Deux coups de canon annonceront la sortie de la Société pour se rendre au préau, la troupe conduira le cortège.

Messieurs les Marguilliers seront porteurs d'une torche chacun, pour éclairer Monsieur le Président et le cortège.

« ART. 33. — Arrivant au corps de garde la caisse battra aux champs, Monsieur le Président fera neuf fois (1) le tour avec le cortège et y mettra le feu. Une salve d'artillerie annoncera la réjouissance aux cris de « Vive Louis-Philippe et toute la famille royale ».

« ART. 34. — Pour engager les habitants et donner plus d'éclat à notre fête, Monsieur le Commandant fera battre des dianas, afin que tout le monde puisse se divertir à l'entour du dit feu de joie, conformément à l'usage de nos ancêtres. »

« ART. 38. — Le feu de joie sera placé sur le préau, d'après les usages accoutumés de nos ancêtres, depuis un temps immémorial. Le dit feu faisait la réunion de tout les habitants de Carcassonne. Les personnes les plus respectables en faisaient l'ornement. Nos pères et mères se sont réjouis à l'entour du feu; imitons donc nos frères, leur exemple et leurs vertus.

L'ensemble de ce règlement est présenté sous le titre suivant : « Prospectus qui sera exécuté d'après la permission de Messieurs les Autorités « ecclésiastiques » (sic) civiles et militaires, approuvé par Monsieur le Président et Messieurs les Membres qui composent notre respectable Société. »

Nous devons à Mahul (2) le récit d'une autre cérémonie, concernant le feu à Carcassonne :

« La veille de Saint Jean, à 7 heures du soir, le Chapitre assemblé au son des cloches, va en procession à la grande sacristie, à l'entrée de la grande porte de l'Eglise, où l'officiant en étole et en chappe entonne le « Te Deum » que le chœur continue à l'alternative et avec l'orgue. En même temps, les quatre dignitaires s'étant munis chacun d'un flambeau, qui lui est présenté par l'enfant de chœur qui l'accompagne, allument les quatre coins du feu de joie, dressé au milieu de la pointe qui est vis-à-vis de l'Eglise, après avoir fait diverses fois le tour du feu en silence. La cérémonie est terminée par le verset et l'oraison du jour.

Le règlement pour la Pointe porte que chaque chanoine gagnera deux sols et chaque prébendé moitié moins pour leur assistance à la cérémonie du feu qu'on allume à la Saint Jean. Le chanoine célébrant, les quatre dignités, offices ou anciens chanoines qui allument le feu, le maître des cérémonies, le grand sacristain et le ponctuaire gagnent le double. Le salaire du premier bedeau du Chapitre pour l'artifice et le feu de la veille de

(1) Nous nous sommes demandé la raison de ce chiffre 9 et s'il avait une signification symbolique quelconque. A notre grand regret, il ne nous a pas été possible de trouver sur ce point des éclaircissements.

(2) Mahul — Cartulaire — T. V. p. 604.

la Saint-Jean fut fixé à six livres par les délibérations du 4 Juillet 1733 et du 28 Juin 1760. »

Dans les villages les coutumes sont moins rigides, plus familiales. Les notabilités (clergé, consuls, juge seigneurial) assistent aux cérémonies. A Caunes, les pères bénédictins du monastère accompagnent le clergé. Une procession part de l'Eglise en chantant le « Te Deum ». Les consuls portent un flambeau de résine. Les petits enfants couronnés de genêts portent, suspendues au bras gauche, des couronnes de feuilles d'olivier. Le vicaire perpétuel asperge le bucher, cependant que l'abbé seigneur de Caunes allume le feu. Au même instant éclatent des roulements de tambour et le nasillement aigu des cornemuses. La joie étincelle avec la flamme : les enfants lancent en l'air leurs couronnes qui retombent dans le foyer ardent. Les jeunes gens déroulent autour leur ronde et franchissent le feu aux applaudissements de l'assistance. Enfin au moment où s'apaisent les dernières lueurs qui incendiaient les visages s'élève l'hymne « Ut queant laxis » chanté par les moines. La procession se reforme et revient à l'Eglise au chant du « Benedictus Israël ».

Comme on le voit ces réjouissances dans les campagnes sont marquées par une joie franche, panique, dont le feu constitue le leit-motiv grandiose. Dans certains villages, les enfants s'exercent à toutes sortes de jeux : la *pipo-redoto*, le *bouteillon*, la *candéleto*, etc.; à Limoux les rondes puisaient leur rythme dans la chanson suivante :

« *Aquel mil menuguet
Trapejen-le, trapejen-le
Aquel mil menuguet
Tapejen-le entre qu'ès sec.
Viro de ça
Viro de la
Baisaras la pus poulido
Viro de ça
Viro de la
Baisaras qui te plaïra (1).* »

Souvent enfin, après la cérémonie les moissonneurs se réunissent au « *Ramelet* » du village et se livrent à de copieuses libations. Selon la tradition de nombreuses brouilles entre familles naissaient de ces agapes.

L'importance des rites, la solennité des cérémonies, s'expliquent par la valeur symbolique du feu et par ses effets magiques. Le feu est d'abord symbole de fécondité. Après son extinction, le

(1) Jourdanne — Contribution au Folklore du département de l'Aude à Carcassonne. — Signalons, en passant, le caractère érotique de cette vieille chanson qui rappelle peut-être un mythe où le feu jouait son rôle de divinité fécondatrice. Dans certaines localités, les fiançailles se nouaient autour du feu de joie.

curé bénit les moissons et les fruits de la terre. C'est qu'on espère en une intervention puissante de Saint-Jean auprès de Dieu pour hâter la maturité de certaines qualités de pommes, poires, figues... etc...

Durant cette bénédiction les cloches sonnaient « *a balan* », c'est-à-dire à toute volée. Les fruits précoces venus à la Saint-Jean se nommaient : *janencs*. On disait : « *Uro figo janenco* », « *un perol janenc*. »

Dans les villages du Cabardés, on pratiquait les offrandes à Saint-Jean, souvenir lointain sans doute des offrandes païennes. Les « *segaires e les dalhaires* » jetaient dans le foyer quelques poignées de foin, quelques épis de blé ou de seigle, quelques branches de châtaigner. Alors s'élevait une prière fervente :

« *Que le cel et les sants de la Jérusalem celestia te laousoun per ieu, Sanet Jan, que le soulel, la luno, e las esbarlulentos este-los te beniscoun per ieu, que la terro, e la mar, las foun et las coumbos te gramecioun per ieu. O baurés, créateurs de moun Dius benets et lausats Sanet Jan, salvaire das blats, das sigals, das fes et das airissés.* »

En ce qui concerne les effets magiques du feu, les croyances sont multiples. Voici celles que nous avons pu recueillir. Dans le Minervois, au xvii^e siècle, on pensait que les enfants qui n'avaient pas traversé le feu au moins une fois avant l'âge de sept ans, voyaient leur croissance arrêtée. Pour éviter ce malheur, les parents devaient les vouer à « *San Mamel* » de Ville-neuve ou à Notre-Dame du Cros. De là le proverbe appliqué aux enfants trop petits pour leur âge :

San Mamel, Jan Janibus

Siôs Janet, cresseis pas pus.

Très nombreux étaient les endroits où l'on passait à travers le feu, en criant : « *San Jan la grano* », des bouquets de millepertuis. Ces bouquets attachés à la porte des maisons leur portaient bonheur. On attribuait même alors à la plante des vertus curatives. Dans le canton du Mas-Cabardés, les plantes passées au feu purificateur et qui, de ce contact, gardaient le pouvoir magique de guérir les bêtes et les hommes étaient nombreuses :

Le Roussouabre ou Herbe de patience

Herbo dal Vent, Pariétaire

Brisaud, Bouillon blanc

Mourtaïrol, Mercuriale

Salvo, Saug

Frigoulo, Thym

Sannouso, Prêle

Prouverco, Pervenche

Espic, Lavande

Plantagé, Plantain

Brèsegou, Houx

Alapèdo, Asphodèle.

Cette purification des plantes par le feu se nommait le « *xanecomen* ». Le feu de la Saint-Jean n'a eu en somme que des vertus bienfaisantes dans leur diversité.

Dans ce même canton de Mas-Cabardés, celui qui la veille de la Saint-Jean avait tué un renard l'exposait devant le feu. Cette exposition préservait les métairies et les villages voisins des ravages occasionnés par les carnassiers de cette espèce. C'est dans le Cabardés encore que les vieilles femmes retiraient du feu quelques charbons ardents et les gardaient précieusement jusqu'à l'année suivante comme préservatifs contre les maléfices. Dans ces mêmes localités, après l'extinction du feu chacun rentrait chez soi et avait soin de boucher toutes les ouvertures avec des fougères males. Cette précaution ôtait à l'esprit malin le pouvoir de rentrer dans les maisons. Le malheur s'abattait sur celui qui avait omis d'observer scrupuleusement cette coutume.

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur cette importante fête du feu. Nous serions trop heureux de recevoir de nos correspondants des renseignements complémentaires. Voici à titre d'indication quelques questions précises :

I. - Légendes sur l'origine du feu de joie ou dans lesquelles le feu de joie entre comme élément principal.

II. - Les rites concernant l'érection du bucher et l'allumage du feu.

III. - Les réjouissances, les jeux auxquels donne lieu le feu de joie.

IV. - Les vertus magiques du feu.

Nous remercions par avance tous ceux qui voudraient collaborer à ce folklore des réjouissances et fêtes populaires, les plus significatives sans doute de la personnalité des générations disparues.

Henri FÉRAUD.

Prière d'adresser la correspondance et les documents à

GROUPE AUDOIS D'ETUDES FOLKLORIQUES

70, Rue Trivalle
Carcassonne (Aude).

Prière d'adresser les demandes d'adhésion et les cotisations (20 fr.) à :

M. Charles PRINCE, Trésorier,
1, Rue Parerie, Narbonne (Aude).

Chèques postaux n° 20.868 --- Montpellier

NOTES FOLKLORIQUES

La " Buco "

« **Buco** », forme féminine de **buc** : ruche (du franc **Bûk**), désigne un meuble utilisé autrefois dans le Lauraguais. Il était constitué par un tronc d'arbre creusé, semblable aux anciennes ruches, dans la cavité duquel les mères de famille plaçaient leur enfant au maillot pendant qu'elles vauaient aux travaux de ménage. Il y a quelques années, une personne de Bram en possédait un exemplaire, le seul que j'ai vu, qui avait certainement beaucoup servi.

Une note manuscrite de M. J. Toulza, ancien instituteur de l'Aude, datant de 1910 signale l'usage de ce meuble dans la région de Fenouillèdes, en particulier dans la vallée de la Guètte, sous le nom de **buc** ou **nauc** :

« **Lou buc es una couloundra d'escorça d'avet ount nisoun e fan la mèl las abelhes, mès tabés una caishsheta ou mai souvent un celindre ount las mainatgieres se desfan un bricounet de louris efantous a la trousselha. N'i a que l'apelhoun lou nau. Aqueis outisses se reformoun bèi, mès praqué soun toutis dins lous caires e cantous de las falses, dais graniès e se cussounoun, pietat !**

La " Brústio "

« **Brústio** » est un mot d'origine latine qui dérive de **buxida**, forme vulgaire de **Pyxis**. En occitan, il présente les formes : **boústio, broústio, brústio, bouito** : fr. boîte.

Il convient de ne pas confondre ce mot avec **broústio** et son dérivé **broustià** : brosse, sérançoir et brosse, sérançer. Ce dernier est d'origine germanique: **Bûrstia** qui a donné aussi **brosse, broussaille** du français e **brousto, brouso** de l'occitan.

Brústio est un mot vieilli employé pour boîte par Goudelia dans ce vers :

« **Tres brustietos d'encens, d'or e de mirro plenos** »

Il a cependant un second sens ignoré de tous les dictionnaires occitans. On appelait **brústio** une claie en osier que l'on plaçait au chevet du lit sous le traversin et qui servait de piège à punaises. Le matin on la secouait pour faire tomber ces hôtes indésirables. Le dicton bien connu : « **Es caud coumo uno brústio** » se réfère certainement à cet instrument qui était chaud quand on l'enlevait du lit, plutôt qu'à une boîte.

Les " Cièjos "

Ce terme, bien connu des ouvriers maçons et plâtriers de Montréal-de-l'Aude désigne les anciens silos creusés dans de nombreuses maisons de cette localité. Il n'a jamais été relevé par les dictionnaires de la langue d'Oc. Il est courant en catalan moderne sous la forme **sitja**, dérivée de **cija** en catalan ancien.

Le philologue A. Griera a voulu l'expliquer par le latin **situla**. C'est une étymologie de tous points inacceptable. Le grec **sitika** ou le latin **sédica** ne valent guère mieux. Les formes **cija** (catalan), **cia** (aragonais), **cièja** (Languedocien), comme l'établit J. Coromines (1), ne permettent de remonter vraisemblablement qu'à une base pré-romaine **cèia**.

M. Maffre, de Rouffiac-d'Aude, nous a signalé le nom de lieu dit : « **a las cièjos** », situé près du chemin de Rouffiac à Montréal, à proximité d'un ancien établissement religieux disparu.

Notons qu'à la place de **cièjo**, des actes montréalais de la fin du XVI^e siècle emploient le mot **cros**. Mistral enregistre ce sens : **cros**, silo pour enfermer les grains en Albigeois.

L. ALBERT.

(1) *Butlletí de Dialectologia Catalana*, Vol. XXIV, any 1936 : Mots catalans d'origen aràbie.

Folklore Préhistorique de l'Aude

Le Folklore ne saurait se substituer à la Préhistoire. Parmi les nombreux monuments mégalithiques de l'Aude, nous retiendrons seulement ceux qui ont été l'objet de croyances ou de pratiques magiques ou légendaires et peuvent contribuer à la connaissance de la vie et de la pensée populaires.

MENHIRS, DOLMENS ET ROCHERS

LES PIERRES QUI GRANDISSENT

Saissac. — Le Menhir de Picarel, haut de 3 m. 56, passe pour grandir tous les ans. Autrefois, les bergers pouvaient, dit-on, s'y asseoir dessus. (Mr Vézian).

Arfons (Tarn) — Dans une commune voisine d'Arfons, un rocher naturel fait l'objet d'une légende analogue.

Malves. — Autour du Menhir de Malves, le sol forme une légère intumescence qui a dû être bien plus considérable jadis et dont la graduelle dépression a sans doute donné lieu à la légende qui prétend que chaque année la pierre gagne en hauteur et grandit d'âge en âge. (G. Sicard. Bulletin S.E.S.A. — T. XI, p. 152).

Le Menhir de Malves est l'objet d'une autre légende.

Au VII^e siècle, les Maures, après s'être emparés de Narbonne, s'avançaient vers Carcassonne en suivant la voie romaine, par Tourouzelle, Septours, Villepeyroux et Malves. Arrivés en ce lieu et ayant franchi l'Orbiel, ils se trouvèrent en face de l'imposant menhir qui se dresse sur un talus voisin. Les chefs, frappés par sa masse et sa hauteur, crurent voir en lui une manifestation d'en haut, leur interdisant d'aller plus loin. En même temps, ils apprirent par leurs coureurs d'avant-garde, qu'une armée venant de Carcassonne, marchait contre eux. Aussi firent-ils obliquer leurs troupes, et, suivant le cours de l'Orbiel, se dirigèrent vers Trèbes. Mais les habitants, prévenus, s'étaient enfermés dans leurs remparts et mis sous la protection de la Sainte Vierge. Aussi, lorsque les Sarrazins, à l'approche de la nuit, arrivèrent à proximité des murailles, ils virent avec stupeur, dans les demi-ténèbres, une forme vaporeuse, blanche et lumineuse, qui lentement se déplaçait sur les coutines. Saisis de frayeur, ils s'enfuirent, abandonnant sur place une partie du butin. En mémoire de cette délivrance, une statue de la Vierge fut placée dans une niche, sur la porte de l'Orbiel, et, jusqu'à la Révolution de 1789, une proces-

sion solennelle se rendait tous les ans en ce lieu, en commémoration de ce miracle. (Mahul Cartul. V. I. p. 385).

Peyrolles. — On prétend qu'il existe, sous le Menhir de Peyrolles, une grotte naturelle ou artificielle. (Note de Mr l'abbé Ancé, B.E.S.A. — T. XI p. 153).

Saint-Polycarpe. — M. Sauvère, dans sa monographie de la commune de Saint-Polycarpe, relate une légende que je reproduis textuellement : « Il existe au sujet de ce menhir une légende qui m'a été racontée par les habitants du pays. « Un géant appelé Marre, jouait un jour avec cette pierre qu'il avait, dit-on, arrachée à une chaîne de rochers appelée la Roquo de Broundo, près de Saint-Polycarpe. Il voulait la lancer comme un palet sur le village d'Alet, situé à 7 kilomètres. Lorsque, dans le trajet, la pierre heurta la cime de la montagne et s'y planta solidement. Depuis, elle est toujours restée au même endroit, oubliée sans doute par le dit Géant ». (G. Sicard, B.E.S.A. T. XI p. 153).

Dolmen de la Jagantière. — La tradition rapporte qu'un géant se servait de la table du dolmen pour la lancer jusqu'à Narbonne, et allait la reprendre pour la lancer à nouveau sur la montagne.

LE PALET DE ROLAND

Le dolmen de Pèpieux, comme plusieurs de ses pareils, est appelé le Palet de Roland.

A **Villeneuve-les-Chanoines**, le dolmen situé près de la métairie de Roquotrucade, au-dessus du domaine de la val d'Homps, porte aussi le nom de palet de Roland. La table, fendue en deux par un coup de fronde, dit-on, est en calschiste séréciteux. (G.S. — B.S.E.S.A. — p. 148 T. XI).

LE PAS DE ROLAND

Sur l'Alaric se trouve un rocher plat, surnommé le Rocher de Roland. Pour échapper à ses adversaires, Roland, monté sur son cheval, sauta de l'Alaric sur la Montagne Noire. L'empreinte du fer à cheval est restée gravée dans le rocher où on la voit encore.

Sur la route de Lastours aux Ilhes, un rocher porte l'empreinte d'un pied de cheval. La légende veut que ce soit le sabot du cheval de Roland qui ait laissé cette empreinte.

On retrouve des traces de la légende de Roland dans le Quercy. On nomme Las Pïados de Roullan les empreintes des pieds. Ces Pïados sont des pierres dont le type le plus caractéristique est celui de St Amans de Montaigu : un bloc discoïdal d'environ 60 cm. de diamètre sur 40 d'épaisseur, posé sur une pierre plus petite et présentant une cavité d'environ 40 cm. laquelle constitue la fameuse empreinte.

Quelle est l'origine de cette légende ? Roland avait ses chaussures crottées et alourdies par la fange qui y adhéraît à la suite de gros orages. Il les secoua éperduement et sous son effort se produisit l'empreinte. Tel est le témoignage que recueillit en 1850 un inspecteur primaire, Edmond de Satur et qu'a utilisé ensuite l'archéologue Momméja. Ces savants constatent d'ailleurs que les paysans ignorent totalement l'existence de Roland historique et voient seulement dans Roland un géant.

Dans ses causeries sur les Origines de Moissac, Momméja pense avec raison que ce groupe de pierres s'apparente aux sépultures de la fin de l'âge de la pierre polie « dont le puits funéraire de Villebourgon est le type ». (Daniel Bourchenin, Revue de Folklore français. T. 2 N° 2).

LES DOLMENS ET LES SACRIFICES

Massac. — Al Pla de Las Brugos, près de Massac, se trouvent deux dolmens en partie ruinés, dont l'un forme une allée couverte de 3 m. de long.

A Massac, plusieurs dolmens sont appelés : Tables des Morts ou des Mauros.

L'un de ces dolmens passe comme tant d'autres pour avoir servi à des sacrifices sanglants. (G. Sicard, B.S.E.S.A. — T. XI. p. 146.)

LES ROCHERS

Près d'Armissan dans la Clape, le sommet d'une colline à la forme d'un immense coffre. On l'appelle : lou Coffre de Las Fados.

A Pépieux, un coteau s'appelle : lou Moural de Las Fados.

A Verdun (Aude), se trouve le Roc des Potences. C'est un rocher de granit au sommet duquel ont été creusés deux trous de forme cylindrique, placés à 5 m. l'un de l'autre et mesurant 30 cm. de diamètre sur 40 à 50 cm. environ de profondeur. On dit que ces trous ont été creusés pour y mettre des potences. On ignore à quelle époque ces trous ont été creusés. Sur le même rocher on voit aussi un petit nombre de cupules d'aspect préhistorique. (Vézian, Revue Folklore Français. T. II N° 3).

LES PIERRES A CUPULES

En plus des pierres à cupules de Verdun, Mr Vézian a relevé d'autres pierres semblables dans la Montagne Noire; mais elles ne paraissent faire l'objet d'aucune croyance particulière; des personnes du pays lui ont dit qu'elles avaient dû être creusées en manière de passe-temps par de jeunes bergers.

LES PIERRES QUI GUERISSENT

Villeneuve-Minervoys — Pierre de Saint-Mamet. — A 1 km environ du village, une antique chapelle dédiée à St Mamet, sans style aucun et où l'on va en pèlerinage le 17 Août, se dresse en pleine campagne, près de la route qui va de Villeneuve à Salsigne. Devant l'autel se trouve une fosse où, tous les ans, on crible du sable que l'on bénit et dont on frictionne le ventre des enfants pour les préserver des coliques. Dans l'enclos qui entoure l'édifice se trouve une dalle de pierre fort ancienne portant gravée une croix fleurie à branches nombreuses. Les pèlerins en font neuf fois le tour en récitant des prières et posent à chaque tour une petite pierre sur le bout des multiples de la croix. Cet usage est des plus anciens. (G. Sicard, Folklore Franc. T. II N° 2).

Molières. — On voit au musée de Carcassonne une pierre en variolithe recueillie au hameau des Escasseilles. Cette pierre était conservée comme amulette servant à préserver les moutons de la clavelée.

La Revue du Folklore français (mai-juin 1932), cite ce qu'écrivait le docteur Paul Raymond dans la Revue des Traditions Populaires en 1906 : « J'ai vu trois ou quatre fois, il y a une vingtaine d'années, de vieux bergers languedociens placer une hache en pierre polie dans un petit sac qu'ils attachaient au cou de leur bélier pour protéger le troupeau. Ils y tenaient beaucoup mais n'aimaient pas qu'on leur en parlât; je n'ai jamais pu leur en faire céder une seule ».

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur le folklore préhistorique. Etant donné le grand nombre de monuments mégalithiques et de pierres insolites qu'on trouve dans notre département, il est probable que notre documentation est très incomplète. Nous prions nos délégués et nos correspondants de bien vouloir nous communiquer tout ce qu'ils pourraient apprendre à ce sujet.

P. M. SIRE.



